

Feuillet - 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	23
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	9
Nombre de votants	34
Date de la convocation	14/02/2025
Certifié exécutoire le	24/02/2025
Date d'affichage	25/02/2025
Envoyé en préfecture le	25/02/2025

Le vingt-quatre février deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE** : BERNARD Sylvain, BOUCHOT Estelle, BOURROUX François, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, CHABRILLANGES Maurice, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, JENTY Philippe, LAURENT André, LELIEVRE Carla, LE MEUR Marion, PETIT Christophe, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TER-HEIDE Laurence.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE** : GAGE Pascal, VERGNE Patrick.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE** : BOUCHOT Thomas, LONGUET Jean-François.

**EXCUSES** : BOURDARIAS Sophie, CHAMPSEIX Serge (donne procuration à BOURROUX François), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel (représenté), JAMILLOUX VERDIER Simone (donne procuration à BONNET TENEZE Véronique), JANICOT Véronique, JARRIGE Didier (donne procuration à LE MEUR Marion), LACHAUD Sylvie (donne procuration à GAGE Pascal), MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à PETIT Christophe), PLAS Marcel, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain), URBAIN Jean-Yves (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), VIGROUX SARDENNE Josiane (donne procuration à JENTY Philippe).

**ELU PRESENT SANS VOTE** : COIGNAC Sébastien.

**Secrétaire** : COIGNAC Gérard.

**17-2025 Signature convention avec Agorastore.**

Suite à l'acquisition du premier nouveau véhicule BOM (benne à ordures ménagères), et dans l'attente du 2<sup>ème</sup> véhicule qui devrait arriver courant mai-juin, il a été décidé de mettre en vente les véhicules les plus anciens.

Pour ce faire, la collectivité a fait le choix d'utiliser la plateforme de mis en vente aux enchères, Agorastore.

Ce partenariat permettra à la collectivité de déléguer la vente de nos véhicules ainsi que toutes les démarches administratives s'y afférant à Agorastore, moyennant une participation financière à hauteur de 400€.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :**

D'AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat avec Agorastore et à mettre en vente les véhicules sur cette plateforme.

Fait à Treignac le 25/02/2025

Le Président, Philippe JENTY

